

Les cow-boys de la P.J.

René Backmann a reconstitué l'opération « feu à volonté » menée au « Thélème » par la brigade antigang du commissaire principal Marcel Leclerc

■ Il était deux heures de l'après-midi, le vendredi 28 février, lorsque le renseignement est arrivé à la brigade antigang. « Cet après-midi, disait au téléphone un informateur anonyme mais précis, les frères Zemmour seront au café « J'ai du bon tabac », boulevard Saint-Germain, près de la rue du Cardinal-Lemoine. Ils viennent pour un règlement de compte avec la bande Vella-Gauthier. Ils seront enfouraillés (armés). »

Pour le commissaire principal Marcel Leclerc, patron de la brigade antigang, et son adjoint, le commissaire Robert Broussard, ce « tuyau » est en or. Les frères Zemmour, qui occupent une place de choix — c'est le cas en particulier de William — dans les fichiers du commissaire Jacques Genthial, chef de l'Office central de Répression du Trafic des Êtres humains, sont des clients de taille. « Du gros calibre », dit Jean Ducret, directeur de la police judiciaire.

Les Zemmour, fournisseurs attirés des *Eros Centers* allemands et rois du racket des boîtes, des bars et des hôtels parisiens, sont en effet aux « Prosper » miteux de Barbès — ce que le P.-D.G. d'une chaîne de supermarchés est à l'épicier du coin.

Le chef du clan, William, quarante-cinq ans, né à Sétif, possède, square Montpensier, au Chesnay, une villa de vingt pièces. Au cours d'une perquisition, en novembre 1972, les policiers de la 1^{re} brigade territoriale avaient été suffoqués d'y découvrir une garde-robe fabuleuse : cent cinquante complets et une cinquantaine de paires de chaussures en crocodile. Son frère, Edgard, trente-huit ans, exhibe, lorsqu'on l'interroge sur ses moyens d'existence, une fiche de salaire de mille huit cent cinquante francs, émise par une petite société fantôme, mais il possède, avenue Niel, un appartement de trois cent cinquante mètres carrés, dont le loyer mensuel est d'environ cinq mille francs, et quatre comptes à numéros dans de discrètes banques suisses.

Pourtant, les Zemmour sont intouchables. L'argent qu'ils réinvestissent en France dans les affaires légales, comme leur restaurant du quartier des Ternes, a été « lavé » par un long séjour à l'étranger; ils paient leurs impôts rubis sur l'ongle et les statuts de leurs sociétés sont rédigés par des juristes circonspects et incollables. « Il est impossible d'ouvrir une enquête sur les sources des reve-

nus d'un individu, » explique Jean Ducret, si l'administration des Finances n'a pas déposé de plainte à son sujet. Dans le cas des Zemmour, nous nous contentions de rassembler et de classer tout ce que nous pouvions apprendre sur leur compte pour le cas où... »

Le cas où ils seraient interpellés en possession d'armes à feu, par exemple. Ce qui permettrait de les inculper d'infraction à la loi sur les armes et de les mettre « à l'ombre » pour quelques mois, le temps de nouer quelques fils épars. Or l'indicateur a été formel : « Ils seront enfouraillés. » Certes, depuis quelques mois, les frères Zemmour, qui se savent en danger, ont pris l'habitude dans certaines circonstances de porter une arme accrochée à la ceinture, au-dessus de la poche-revolver du pantalon, mais il est rare qu'ils circulent armés dans Paris. Il faut que l'affaire soit sérieuse et la rencontre historique pour qu'ils aient pris la décision de faire exception à cette règle, et aussi de faire monter de La Ciotat, où il coule une retraite paisible, l'« oncle » Edmond, soixante-quatre ans.

La trahison de Petit Roger

Avec le clan Vella-Gauthier, le contentieux, il est vrai, est lourd. Depuis trois ans, il se mesure, de part et d'autre, en chargeurs de mitraillette ou de pistolet, en couronnes mortuaires et en cadavres. Après avoir établi, les armes à la main, leur suprématie sur le proxénétisme et le racket parisiens, les Zemmour, patrons du « clan pied-noir », sont venus buter sur le clan Vella-Gauthier, que certains appellent le clan des Lyonnais, d'autres le clan des Siciliens, bien que les Siciliens y soient rares. C'est la trahison d'un « jeune loup », Roger Bacry, qui a mis le feu aux poudres, chez les pieds-noirs.

En 1972, tandis qu'à Marseille les truands croulent sous les dollars de l'héroïne, Petit Roger s'ouvre à William Zemmour d'un projet qu'il juge à la dimension de ses ambitions. « J'ai l'intention, explique-t-il, d'acheter, avec quelques amis sûrs, une livraison de morphine-base, de la faire raffiner et d'expédier l'héroïne aux Etats-Unis. L'investissement est de cent millions mais le bénéfice escompté vaut qu'on s'y intéresse. — Jamais de la vie, répondent les patrons du clan pied-noir. L'héroïne c'est trop dangereux. »



François Lehr-Fotib

Deux « antigangs » en action
Les pompiers causent parfois des dégâts

Furieux, Roger Bacry réclame sa part du patrimoine en hôtels et en filles et proclame son « indépendance ». Entre-temps, il a réussi, en rassemblant quelques amis, à mettre sur pied son opération. D'un commun accord, les promoteurs décident de s'adresser à un vieux truand marseillais, ami du trafiquant Croce, Albert Bistoni, pour se procurer « la marchandise ». Un autre truand, lyonnais celui-là, et proxénète, Raphaël Dadoun, est chargé d'organiser la filière d'exportation vers les Etats-Unis. Son passeur est un général mexicain, Umberti M., ancien champion de *jumping*.

Mais, à la fin du mois de novembre 1972, le général mexicain est arrêté à Paris. Le 10 décembre, il meurt d'une crise cardiaque dans sa cellule de la Santé. La filière s'effondre. Et Raphaël Dadoun est incapable de trouver une solution de remplacement. Or l'héroïne est arrivée et il faut payer. Roger Bacry et ses amis ont-ils l'impression d'avoir été doublés ? On l'ignore. Toujours est-il que, le 13 mars 1973, Dadoun est trouvé criblé de balles dans un parking de Neuilly.

Moins de trois semaines plus tard, nouveau coup dur pour Roger Bacry : Albert Bistoni est tué, par hasard, au cours d'un règlement de compte alors qu'il prenait son pastis dans un bar du Vieux-Port, à Marseille, « Le Tanagra ». C'est son voisin de comptoir, Joseph Lomini, que visaient les tueurs.

La mort de Dadoun rallume la guerre des gangs. Truands pieds-noirs et lyonnais tombent les uns après les autres, jusqu'en juin 1974, où le « suicide » de Roger Bacry, qui s'est réfugié chez sa maîtresse, avenue du Docteur-Arnold-Netter, dans le XII^e arrondissement de Paris, amène un armistice. Armistice très vite provisoire. Le 4 novembre 1974, en effet, la « guerre des gangs » reprend. La dernière bataille a lieu le jeudi 2 janvier, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Pigalle. Cinq hommes mitraillent le bar « Laetitia », qui fut le quartier général des Corses. Bilan : deux morts et quatre blessés.

La « contre-filoche »

Tout cela explique que la brigade antigang prenne très au sérieux la présence des Zemmour dans le café du boulevard Saint-Germain. Il y a tout juste un kilomètre entre le café et le 36, quai des Orfèvres : le dispo-